



VÉRITÉ DU TERROIR

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2025



Sommaire

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS 2025 RESUMES	7
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2025	57
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	58



Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2025

1. Activités et faits marquants du semestre

<i>Données consolidées</i>	S1 2025 (M€)	S1 2024 (M€)	Var vs S1 24 (M€)	Var vs S1 24 (%)
Chiffre d'Affaires	109,3	109,6	-0,2	-0,2%
Résultat Opérationnel Courant	13,8	15,1	-1,2	-8,0%
Résultat Opérationnel	13,7	14,7	-1,1	-7,2%
Résultat Financier	-15,3	-16,4	+1,0	
Résultat Net	-1,4	-1,9	+0,5	
Part du Groupe	-1,4	-1,9	+0,5	

Activité commerciale : stable au premier semestre

Le premier semestre 2025 affiche un chiffre d'affaires stable dans un **marché du Champagne encore en léger recul** (vs 30 juin 2024). Vranken-Pommery Monopole, fort de ses liens solides avec la distribution au niveau mondial, a contractualisé une fin d'année encourageante.

Le Groupe maintient sa stratégie de **développement de ses marques premium**.

- **Champagne Pommery** poursuit son développement (+4,7% en chiffre d'affaires), grâce au renouvellement de son offre par de nouvelles cuvées de prestige : *Cuvée Louise Parcelles 2006*, *Grand Apanage « 1874 »*, et *Grand Cru Royal*, toutes trois très bien accueillies par les marchés.

Cette stratégie permet au Groupe d'atteindre dès le premier semestre **57% du chiffre d'affaires à l'international**.

En **France**, Vranken-Pommery Monopole conforte sa position d'acteur majeur du Champagne grâce à une progression de ses volumes de vente, insufflant ainsi une dynamique de reprise dans un marché toujours légèrement en baisse.

Résultats : légère amélioration du résultat net

La **baisse de l'EBITDA de 1,9M€** comme la **baisse du résultat opérationnel de 1,1M€** sont dues principalement à des effets **indépendants de l'activité économique**. Les subventions reçues sur le premier semestre 2025 sont en retrait par rapport au premier semestre 2024, qui avait par ailleurs également enregistré le versement d'une indemnité d'assurance non-récurrente par nature.

→ Les opérations commerciales programmées pour le second semestre et l'amélioration du mix conduiront à une progression de la marge opérationnelle.

La baisse constatée du résultat opérationnel est compensée par la **réduction des charges financières** liée à la baisse des taux.

Le Groupe **améliore ainsi son résultat net de 0,5M€**, pour le ramener à -1,4M€ sur le premier semestre 2025.

Stabilité de la structure financière

<i>Données consolidées</i>	S1 2025 (M€)	S1 2024 (M€)	Var vs S1 24 (M€)	Var vs S1 24 (%)
Capitaux propres	396,5	410,9	-14,4	-3,5%
Intérêts minoritaires	5,0	5,4	-0,3	-6,2%
Endettement financier net	756,2	729,5	+26,7	+3,7%
<i>(1) dont IFRS 16 (y compris crédit-bail)</i>	<i>18,3</i>	<i>18,2</i>	<i>+0,1</i>	<i>+0,5%</i>
<i>(2) dont comptes courants d'associés</i>	<i>61,3</i>	<i>57,9</i>	<i>+3,4</i>	<i>+5,8%</i>
Endettement financier net hors (1) et (2)	676,6	653,4	+23,2	+3,6%

Les **fonds propres** s'élèvent à 396,5M€ et représentent **30% du total bilan**.

Si l'endettement financier net est en progression de 26,7M€, la hausse est à mettre en perspective avec la saisonnalité des ventes. Elles sont programmées en forte hausse pour la fin d'année et ont ainsi entraîné une augmentation technique du niveau des stocks au 30 juin.

Par ailleurs, le Groupe a sécurisé ses emprunts post clôture :

- Le Groupe a renouvelé pour 262M€ de crédits de vieillissement dont les échéances ont été portées à 2027 et 2028.
- Le Groupe a procédé au **remboursement de l'échéance obligatoire de 50M€** du 30 juillet 2025 avec la mise en place d'un nouveau financement bancaire.
- La prochaine échéance obligatoire de 45M€ est en juin 2026.

Projets de désendettement

- Les ventes des actifs non stratégiques sont toujours à l'ordre du jour. Des négociations sont engagées pour la cession de foncier et d'immobilier en Camargue.

- La vente d'Heidsieck & Co Monopole, approuvée par l'Assemblée Générale du 5 juin, est en cours.
- Un désendettement significatif est ainsi prévu pour le 31 décembre.

Une stratégie RSE durable et différenciante : La Vérité du Terroir

- Les efforts du Groupe ont été récompensés avec l'obtention du label « **Entreprise du Patrimoine Vivant** », distinction de l'Etat français récompensant un haut niveau d'excellence dans les savoir-faire artisanaux et industriels.
- Le Groupe a par ailleurs signé en juillet la **seconde phase** du réseau d'animation **Vert Cot'Eau**, avec pour ambition de **viser 100% des surfaces champenoises certifiées environnementalement d'ici 2030**. Une attention particulière est portée dans ce programme aux zones de captage d'eau potable.
- Les vendanges 2025 ont été l'occasion pour VPM de franchir une **nouvelle étape dans sa trajectoire de réduction d'émissions** de GES. Les premiers **camions électriques** ont été utilisés pour le transport des citernes entre les différents sites.

2. Facteurs de risques et transactions entre parties liées

Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés dans la rubrique 3 « Gestion des Risques » du Document d'Enregistrement Universel 2024 et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2025. Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2025 sont exposés dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées du 1^{er} semestre 2025 sont exposées dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

3. Perspectives

Les vendanges touchent à leur fin dans l'ensemble des vignobles du Groupe.

- **Champagne** : le rendement de l'appellation a été fixé à 9000kg/ha. Il sera dépassé, ce qui permettra de conforter les réserves qualitatives. La qualité de la vendange est exceptionnelle. Cela pourrait être la vendange du siècle.
- **Camargue** : les travaux réalisés sur le vignoble tout au long de l'année ont porté leurs fruits. Le rendement normatif de plus de 70 hL/ha sera dépassé. Qualitativement, la vendange Camarguaise sera également au rendez-vous.
- **Provence** : même si la Provence connaît une vendange agronomique faible, le Groupe a quant à lui dépassé le rendement fixé à 45 hL/ha.
- **Portugal** : les vendanges finiront seulement fin septembre. Faible rendement, belle qualité.

Vranken-Pommery Monopole **confirme ses ambitions** pour le **second semestre 2025** avec un **retour à la croissance et une progression des résultats**, en ligne avec son plan de développement.

4. Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe a procédé au remboursement de son échéance obligataire de 50 M€ du 30 juillet 2025. La prochaine échéance obligataire du groupe est en juin 2026. Le Groupe a également anticipé le 31 juillet 2025 le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2026 pour la porter au 31/07/2027, et a procédé au renouvellement de 2 crédits de vieillissement de 17 M€ dont l'échéance a été portée au 31 juillet 2027, et de 20,1 M€ dont l'échéance a été portée au 31/07/2028, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.



Comptes consolidés semestriels
2025 résumés

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2025 - NORMES IFRS	9
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES	10
BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2025 - NORMES IFRS	11
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES - NORMES IFRS	12
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - NORMES IFRS	13
METHODES COMPTABLES	14
1. PRINCIPES GENERAUX	14
2. FAITS MARQUANTS	14
3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	17
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	18
5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	20
6. PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	28
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2025	29
NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES	29
NOTE 2. ACHATS CONSOMMES	29
NOTE 3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	30
NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL	30
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	31
NOTE 6. IMPOTS ET TAXES	31
NOTE 7. REPRISES DE PROVISIONS	31

NOTE 8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	32
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	32
NOTE 10. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	33
NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS	33
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	34
NOTE 13. ECARTS D'ACQUISITION	34
NOTE 14. MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36
NOTE 16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	38
NOTE 17. STOCKS	39
NOTE 18. CLIENTS & COMPTES RATTACHES	39
NOTE 19. AUTRES ACTIFS COURANTS	40
NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	40
NOTE 21. CAPITAUX PROPRES	41
NOTE 22. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES & CONCOURS BANCAIRES	42
NOTE 23. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	47
NOTE 24. IMPOTS DIFFERES	48
NOTE 25. FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	49
NOTE 26. PROVISIONS	49
NOTE 27. DETTES D'IMPOTS	49
NOTE 28. AUTRES PASSIFS COURANTS	50
NOTE 29. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS	50
NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	51
NOTE 31. SECTEURS OPERATIONNELS	52
NOTE 32. PARTIES LIEES	53
NOTE 33. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2025	55
NOTE 34. CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE	56

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2025 - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Chiffre d'affaires	1	109 326	109 551	304 004
Achats consommés	2	-66 846	-65 284	-215 150
Charges de personnel	4	-20 438	-21 284	-38 981
Autres Produits d'exploitation	5	1 391	2 423	3 423
Autres Charges d'exploitation	5	-304	-467	-658
Impôts et taxes	6	-2 697	-2 682	-3 343
Reprises sur amort. et prov.	7	728	599	841
Dotations aux amortissements et provisions	8	-7 315	-7 804	-14 403
Résultat opérationnel courant		13 845	15 052	35 733
Autres Produits	9	284	406	1 592
Autres Charges	9	-456	-722	-2 189
Résultat opérationnel		13 673	14 736	35 136
Produits financiers	10	556	811	1 352
Charges financières	10	-15 896	-17 173	-34 896
Résultat avant impôts		-1 667	-1 626	1 592
Impôts sur les résultats	11	274	-201	-587
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	16	-32	-58	-178
Résultat net		-1 425	-1 885	827

Ventilation du Résultat net consolidé

Résultat net consolidé		-1 425	-1 885	827
- dont part des minoritaires		-44	-25	-88
- dont part du Groupe		-1 381	-1 860	915
Résultat par action en €	12	-0,16	-0,21	0,10
Résultat dilué par action en €	12	-0,16	-0,21	0,10

Etat global des gains et pertes consolidés

Etat du résultat net et des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Résultat net		-1 425	-1 885	827
Eléments non recyclables en résultat, net d'impôts :		36	65	-5 942
Engagement envers le personnel	23	-	-	470
Titres Autodétenus		36	65	65
Réévaluation des actifs	15	-	-	-6 477
Eléments recyclables en résultat, net d'impôts :		-1 679	93	-875
Ecart de conversion sur entités étrangères		-1 775	93	608
Instruments financiers	29	96	-	-1 483
Résultat global		-3 068	-1 727	-5 990
Ventilation du Résultat global				
Groupe		-3 022	-1 700	-5 682
Minoritaires		-46	-27	-308

Bilan consolidé au 30 juin 2025 - Normes IFRS

Actif

En K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Ecart d'acquisition	13	24 479	24 479	24 479
Marques et autres immobilisations incorporelles	14	93 989	97 846	97 777
Immobilisations corporelles	15	433 721	439 928	435 783
Autres actifs non courants	16	17 976	19 511	19 914
Titres mis en équivalence	16	1 053	1 189	1 085
Impôts différés	24	881	1 122	229
Total Actifs non courants		572 099	584 075	579 267
Stocks et en-cours	17	678 762	668 343	658 164
Clients & comptes rattachés	18	27 215	26 652	51 656
Autres actifs courants	19	35 059	32 250	36 116
Actifs financiers courants	29	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	7 674	6 216	15 767
Total Actifs courants		748 710	733 461	761 703
Actifs destinés à être cédés		3 156	-	-
Total de l'actif		1 323 965	1 317 536	1 340 970

Passif

En K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Capital	21	134 056	134 056	134 056
Réserves & Primes	21	258 778	273 325	266 633
Résultat	21	-1 381	-1 860	915
Capitaux propres (part du groupe)	21	391 453	405 521	401 604
Participations ne donnant pas le contrôle		5 025	5 355	5 075
Total Capitaux Propres		396 478	410 876	406 679
Emprunts & dettes financières	22	425 413	545 879	482 433
Engagements envers le personnel	23	8 296	8 256	8 387
Impôts différés	24	66 170	71 424	66 067
Total Passifs non courants		499 879	625 559	556 887
Fournisseurs & comptes rattachés	25	63 941	67 931	100 959
Provisions	26	245	281	283
Dettes d'impôt	27	5 437	5 351	11 320
Autres passifs courants	28	14 596	15 119	23 063
Emprunts & concours bancaires	22	341 518	192 419	239 779
Passifs financiers courants	29	1 871	-	2 000
Total Passifs courants		427 608	281 101	377 404
Passifs destinés à être cédés		-	-	-
Total du passif		1 323 965	1 317 536	1 340 970



Tableau des flux de trésorerie consolidés - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net des sociétés intégrées		-1 425	-1 885	827
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- amortissements & provisions		6 817	7 310	13 975
- charges financières nettes	10	15 110	16 256	33 190
- variation des impôts différés	24	-398	-475	-2 356
- plus et moins values de cession	9	125	-72	-1 057
- instruments financiers	22	-	-	-
- engagement envers le personnel	23	-91	-410	333
- incidences des sociétés MEE	16	32	58	178
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		20 170	20 782	45 090
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :				
- stocks et encours	17	-21 730	-13 518	-3 047
- créances clients	18	24 020	28 204	4 414
- dettes fournisseurs	25	-36 957	-52 093	-19 120
- autres créances et dettes		-12 786	-23 160	-11 471
Flux net de trésorerie générés par l'activité		-27 283	-39 785	15 866
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisition d'immobilisations **		-4 054	-10 400	-18 236
Cession d'immobilisations		212	389	514
Incidences des variations de périmètre		-	-	-
Variation nette des prêts et autres immobilisations financières		1 921	249	-161
Subventions d'investissement reçues		-	1	58
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 921	-9 761	-17 825
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-	-7 107
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-1	-2	-2
Opérations sur titres autodétenus		56	100	123
Charges financières nettes	10	-15 110	-16 256	-33 190
Emissions d'emprunts **	22	11 589	251 087	45 458
Remboursement d'emprunts		-11 791	-286 784	-73 073
Variation des financements court terme		22 217	72 027	53 938
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		6 960	20 172	-13 853
Incidence des variations des cours des devises		-51	99	-25
Variation de trésorerie				
Trésorerie d'ouverture		-26 887	-11 050	-11 050
Trésorerie de clôture	22	-49 182	-40 325	-26 887
Variation de trésorerie *		-22 295	-29 275	-15 837

* La trésorerie est égale au solde entre la trésorerie disponible et les concours bancaires (Cf Note 22)

** Retraités des contrats de crédit-bail et de location souscrits au cours de l'exercice.



Variation des capitaux propres - Normes IFRS

En K€	Capital	Primes	Réserves et Résultats	Réserves de Réévaluation	Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	Total des capitaux propres	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2024	134 056	45 013	137 357	107 545	- 4 250	419 721	414 336	5 385
Résultat de l'exercice			827			827	915	- 88
Distributions de dividendes			- 7 109			- 7 109	- 7 107	- 2
Ecart de conversion					608	608	607	1
Opérations sur titres autodétenus					65	65	65	
Engagements envers le personnel					470	470	466	4
Variation de l'exercice instruments financiers					- 1 483	- 1 483	- 1 483	
Réévaluation des Actifs				- 6 477		- 6 477	- 6 252	225
Autres			57			57	57	
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2024	134 056	45 013	131 132	101 068	- 4 590	406 679	401 604	5 075
Résultat de l'exercice			- 1 425			- 1 425	- 1 381	- 44
Distributions de dividendes			- 7 152			- 7 152	- 7 150	- 2
Ecart de conversion					- 1 775	- 1 775	- 1 773	- 2
Opérations sur titres autodétenus					36	36	36	
Engagements envers le personnel						-		
Variation de l'exercice instruments financiers					96	96	96	-
Réévaluation des Actifs						-		-
Autres			19			19	21	- 2
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 30 juin 2025	134 056	45 013	122 574	101 068	- 6 233	396 478	391 453	5 025

Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2024	134 056	45 013	137 357	107 545	- 4 250	419 721	414 336	5 385
Résultat de l'exercice			- 1 885			- 1 885	- 1 860	- 25
Distributions de dividendes			- 7 152			- 7 152	- 7 150	- 2
Ecart de conversion					93	93	95	- 2
Opérations sur titres autodétenus					65	65	65	
Variation de périmètre						-		
Engagements envers le personnel						-		
Variation de l'exercice instruments financiers					-	-	-	-
Réévaluation des Actifs						-		-
Autres			34			34	35	1
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 30 juin 2024	134 056	45 013	128 354	107 545	- 4 092	410 876	405 521	5 355



Vranken Pommery Monopole est une Société Anonyme à Conseil d'Administration de droit français régie par le Code de commerce, les dispositions légales et réglementaires ainsi que par ses statuts.

Vranken Pommery Monopole (La Société) est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 5, place Général Gouraud – Reims, France. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe est l'un des acteurs principaux de la Champagne et l'un des leaders des vins rosés dans le Monde.

Vranken Pommery Monopole est cotée sur Euronext B à Paris et Bruxelles.

Les présents états financiers semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Ils ont été arrêtés et leur publication autorisée par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2025.

Méthodes comptables

1. Principes généraux

1.1. Référentiel

Ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés dans le respect des normes comptables internationales IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») et adoptées par l'Union européenne, et en particulier, en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2025 du groupe Vranken-Pommery Monopole sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 à l'exception du principe retenu pour la comptabilisation de la charge d'impôt (comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'exercice) et des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire dans l'Union européenne aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2025. L'adoption de ces amendements par le Groupe n'a pas eu d'incidence matérielle.

- Amendements à IAS 21 – Effets des variations des cours de monnaies étrangères.

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro. Les montants indiqués sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire. Certains chiffres figurant dans le présent document ont été arrondis.

Ces états financiers semestriels consolidés résumés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Il est rappelé par ailleurs que, le compte de résultat consolidé du groupe Vranken-Pommery Monopole est un compte de résultat par nature.

2. Faits marquants

Les faits majeurs du premier semestre 2025 sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires semestriel consolidé de Vranken-Pommery Monopole est stable à 109,3 M€.
- La France (43% du chiffre d'affaires consolidé) progresse par rapport au premier semestre 2024. Le Groupe a gagné des parts de marché dans le On-Trade et le Off-Trade avec une progression des volumes Champagnes.
- L'export représente 57% de l'activité du premier semestre et reste le fer de lance du développement. Alors que l'Europe repart à la hausse en ligne avec le marché, la contraction du CA sur les pays tiers est due à une baisse des volumes du Duty Free.
- Les Champagnes, qui constituent le pilier du Groupe, sont stables sur le premier semestre (+0,3% en chiffre d'affaires), dans un marché qui recule en volume et en valeur. La croissance prévue par le Groupe portera surtout sur le second semestre avec le dynamisme des fêtes de fin d'année. Le Groupe accélère sur sa stratégie de valorisation des marques premium, avec un recentrage sur les cuvées à forte valeur ajoutée :
 - ✓ Les marques de champagne Pommery & Vranken représentent 57,0% du chiffre d'affaires du Groupe en progression par rapport à 2024
 - ✓ Champagne Pommery poursuit son développement (+4,7% en chiffre d'affaires), grâce à ses cuvées emblématiques Cuvée Louise, Grand Apanage 1874, et Grand Cru Royal en forte croissance



- Les volumes de Vins rosés de Provence et de Camargue augmentent même si le CA reste quasi-stable au 1er semestre à 5,7M€. Le dynamisme des vins de Camargue est à noter avec de nouveaux partenariats Off-Trade, notamment pour la cuvée Daladel.
- Les Vins de Porto et du Douro sont en baisse. Du fait d'une pression concurrentielle accrue de quelques acteurs sur le marché portugais, les volumes sont en retrait sur le marché domestique alors qu'ils s'accroissent dans tous les autres marchés.
- Les Sparkling Wines sont en progression (+9,2%) avec une bonne performance de la gamme Louis Pommery (California & England) en attendant les volumes au second semestre du nouveau Sparkling Lucas Carton récemment lancé.
- La baisse de 1,9 M€ de l'EBITDA et de 1,1 M€ du Résultat Opérationnel sont dues principalement à des effets indépendants de l'activité économique. Les subventions reçues sur le premier semestre 2025 sont en retrait par rapport au premier semestre 2024, qui avait par ailleurs également enregistré le versement d'une indemnité d'assurance non-récurrente par nature.
- Cette baisse du résultat opérationnel est compensée par la réduction des charges financières liée à la baisse des taux d'intérêts.
- Le résultat net semestriel progresse de 0,5 M€ à -1,4 M€.
- Post clôture, le Groupe a procédé au remboursement de l'échéance obligataire de 50 M€ du 30 juillet 2025 avec la mise en place d'un nouveau financement bancaire.
- La prochaine échéance obligataire du groupe est en juin 2026.
- Par ailleurs, le Groupe a renouvelé 262 M€ de crédits de vieillissement dont les échéances ont été portées à juillet 2027 et 2028.
- Les ventes des actifs non stratégiques sont toujours à l'ordre du jour :
 - ✓ Des négociations sont engagées pour la cession de foncier et d'immobilier en Camargue.
 - ✓ La vente d'Heidsieck & Co Monopole, approuvée par l'Assemblée Générale du 5 juin, est en cours.
 - ✓ Un désendettement significatif est ainsi prévu pour le 31 décembre.
- Les efforts du Groupe ont été récompensés avec l'obtention du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », distinction de l'Etat français récompensant un haut niveau d'excellence dans les savoir-faire artisanaux et industriels.
- Le Groupe a par ailleurs signé en juillet la seconde phase du réseau d'animation Vert Cot'Eau, avec pour ambition de viser 100% des surfaces champenoises certifiées environnementalement d'ici 2030. Une attention particulière est portée dans ce programme aux zones de captage d'eau potable.
- Les vendanges 2025 ont été l'occasion pour VPM de franchir une nouvelle étape dans sa trajectoire de réduction d'émissions de GES. Les premiers camions électriques ont été utilisés pour le transport des citernes entre les différents sites.

Les autres faits marquants du premier semestre 2025 sont les suivants :

Cyberattaque

Le Groupe a détecté une intrusion sur son réseau informatique le 3 mars 2025. Par mesure de sécurité, tous les serveurs ont immédiatement été déconnectés et arrêtés. Toutes les mesures qui s'imposent pour rétablir l'activité dans les meilleurs délais et de manière sécurisée ont été mises en œuvre. Les équipes de VRANKEN-POMMERY MONOPOLE, accompagnées d'experts et en lien étroit avec les autorités compétentes, se sont pleinement mobilisées pour continuer d'assurer un fonctionnement partiel afin de minimiser l'impact pour nos clients et partenaires. Le retour à la normale est intervenu rapidement avec des reprises d'applicatifs progressives selon leur criticité métier.

Le plan de continuité d'activité a permis au Groupe de poursuivre les opérations de toutes les équipes durant les journées d'interruption des systèmes informatiques, et ce dès le premier jour de l'attaque subie :

- Continuité de la production de bouteilles,
- Continuité de la prise de commande clients,
- Continuité des expéditions clients,
- Continuité des fonctions vitales à l'entreprise : gestion de la trésorerie et de la paie notamment.

Le plan de reprise d'activité a quant à lui permis au Groupe de remettre en fonction les applicatifs critiques au plus vite en lien avec les experts cybersécurité en charge de l'investigation. La présence d'un système de sauvegarde externalisé et immuable a permis de garantir la reprise des données saines et sans aucune perte (ce système protège également le Groupe des risques d'incendies, inondations et autres catastrophes potentielles pouvant atteindre les serveurs). Cette situation a permis au Groupe d'éprouver son PCA/PRA.



Les recommandations formulées par les experts cybersécurité ont été implémentées dans le cadre de la reconstruction du système informatique. Cela a permis à VPM de renforcer la sécurité de son SI, de mettre à jour et renforcer le PCA/PRA, d'optimiser les processus internes et d'accélérer la digitalisation du Groupe.

Actifs destinés à être cédés

Dans le cadre de sa stratégie de désendettement, le groupe a entamé sur le second semestre 2024 une réflexion sur la cession d'actifs non stratégiques. Au 31 décembre 2024, le groupe n'était engagé envers aucun acquéreur et a donc considéré que les critères de classement IFRS 5 n'étaient pas remplis.

Sur le premier semestre 2025, le Groupe a poursuivi sa réflexion et a présenté lors de l'Assemblée Générale du 5 juin 2025 le projet de céder à sa société mère, COMPAGNIE VRANKEN, 100% des titres de la société HEIDSIECK & C° MONOPOLE (propriétaire de la marque Heidsieck & C° Monopole), ainsi que les stocks afférents au portefeuille de marques aux conditions soumises à l'Assemblée. Cette cession serait consentie sous réserve de la réalisation de toutes les conditions en pareille matière.

Au 30 juin 2025, à défaut notamment d'être fixé sur les stocks à céder qui seront fonction à la fois des ventes et de la vendange rentrante, seule la marque Heidsieck & C° Monopole a été reclassée en actif destiné à être cédé.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce reclassement a été opéré pour sa valeur nette comptable de 3 156 K€ (voir Note 14).

3. Principes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales dans lesquelles Vranken-Pommery Monopole exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés SAS A l'Auberge Franc-Comtoise et SAS VPHV sont consolidées par mise en équivalence.

4. Périmètre de consolidation

Sociétés du périmètre de consolidation (Intégration globale)	06/2025		12/2024	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
France				
SA VRANKEN-POMMERY MONOPOLE N° SIRET 348 494 915 00054 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION N° SIRET 337 280 911 00120 56 Bd Henry Vasnier 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES N° SIRET 314 208 125 00067 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	99,84%	99,84%	99,84%
SAS RENE LALLEMENT N° SIRET 415 299 023 00028 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
SAS B.M.T. VIGNOBLES N° SIRET 353 422 397 00045 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	100,00%	99,84%	100,00%
SAS Champagne CHARLES LAFITTE N° SIRET 328 251 590 00050 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS HEIDSIECK & C° MONOPOLE N° SIRET 338 509 045 00054 34 Bd Diancourt 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DES VIGNES D'AMBRUYERE N° SIRET 332 416 397 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,58%	99,58%	99,58%	99,58%
SCI LES ANSINGES MONTAIGU N° SIRET 398 362 988 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
POMMERY SAS N° SIRET 441 990 132 00025 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GV COURTAGE N° SIRET 382 710 564 00032 Ferme du Château des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DU PEQUIGNY N° SIRET 410 025 134 00025 Domaine des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%



Sociétés du périmètre de consolidation	06/2025		12/2024	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS DES VIGNOBLES VRANKEN N° SIRET 411 224 900 00018 Ferme des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DOMAINE DU MONTCHENOIS N° SIRET 421 321 068 00015 Domaine du Montchenois 51140 CHENAY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL N° SIRET 722 041 175 00034 Domaine Royal de Jarras RD 979 30220 AIGUES MORTES	96,50%	96,50%	96,50%	96,50%
<u>Etranger</u>				
VRANKEN-POMMERY DEUTSCHLAND & OSTERREICH GmbH Neue Grünstraße 26 D- 10179 BERLIN Allemagne	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY BENELUX SA Square Sainctelette 11/12 1000 BRUXELLES Belgique	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
CHARBAUT AMERICA Inc. 12 East 33 rd Street - 7th Floor 10016 NEW YORK Etats-Unis	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ROZES SA Quinta de Monsul - Cambres - Lamego Portugal	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
VRANKEN POMMERY U.K. Ltd 128 Buckingham Palace Road LONDON, SW1W 9SA Royaume Uni	97,78%	97,78%	97,78%	97,78%
VRANKEN POMMERY SUISSE SA Av de la Gare 10 1003 LAUSANNE Suisse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
QUINTA DO GRIFO S.A.C. S.A. E.N. 221 KM 100, Póiares, Freixo E. Cinta Portugal	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co., Ltd #3 Toranomon Denki Bldg 8F 1-2-20 Toranomon Minato-Ku, TOKYO 105-0001 Japon	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
VRANKEN-POMMERY ITALIA, Spa Piazza Pio XI,5 20123 MILANO Italie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD Level 4, 14 Collins Street, Melbourne VIC 3000 Australie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Sociétés du périmètre de consolidation (Mise en équivalence)	06/2025		12/2024	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS A L'AUBERGE FRANC COMTOISE N° SIRET 572 112 423 00015 9 Place de la Madeleine 75008 PARIS	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS VPHV N° SIRET 891 085 888 00016 5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS	48,92%	49,00%	48,92%	49,00%

5. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites et autres avantages du personnel
- provisions (y compris les provisions pour moyens commerciaux)
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité
- valeur recouvrable des créances, des stocks et autres créances
- juste valeur des instruments financiers dérivés
- actifs d'impôts différés

5.1. Conversion des comptes exprimés en devises

Les comptes consolidés annuels du Groupe sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère. Les comptes des sociétés étrangères hors zone "euro" (Charbaut America, Vranken Pommery UK, Vranken Pommery Suisse, Vranken Japan, Vranken Pommery Australia) sont convertis en euros au :

- taux de change de clôture pour le bilan ;
- taux de change moyen pour le résultat.

La différence de change en résultant est inscrite dans les autres éléments du résultat global avant d'être stockée en réserve de conversion.

Les devises concernées sont :

	Taux de clôture			Taux moyen		
Etats-Unis	1 €	=	1,1720 USD	1 €	=	1,1008 USD
Royaume-Uni	1 €	=	0,8555 GBP	1 €	=	0,8410 GBP
Suisse	1 €	=	0,9347 CHF	1 €	=	0,9408 CHF
Japon	1 €	=	169,170 JPY	1 €	=	162,393 JPY
Australie	1 €	=	1,7948 AUD	1 €	=	1,7359 AUD

5.2. Opérations en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur du mois où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat, à l'exception de l'effet des variations des cours des créances et des dettes considérées comme des investissements nets dans une activité à l'étranger.

Sont notamment considérés comme des investissements nets dans une activité à l'étranger, les comptes courants bloqués correspondant au soutien financier du groupe à ses filiales.

5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition et est soumis à des tests de dépréciation, au minimum annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

5.4. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants.

Les modalités des tests de perte de valeur des regroupements d'actifs sont détaillées dans le paragraphe 5.9. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par les Marques, les droits aux baux et autres immobilisations incorporelles quand ceux-ci remplissent les critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

Les marques et droits de propriété et autres incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition. Les marques ne sont pas amorties. Les droits de propriété concernent principalement des logiciels amortis sur la durée d'utilité et les autres incorporels (droits aux baux, droits d'entrée, usufruits) font l'objet d'un amortissement en fonction de la durée du contrat ou durée d'utilité.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Il est effectué un test de valeur, à chaque clôture annuelle, sur les actifs incorporels selon les modalités indiquées au paragraphe 5.9 afin de déterminer les éventuelles dépréciations de ces éléments.

5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles suivantes sont évaluées en conformité avec les règles prescrites par la norme IAS 16 :

Terrains, terres à vignes et bâtiments : application du modèle de la réévaluation.

Les terres à vigne en Champagne, en Camargue et en Provence, et au Portugal, compte tenu de l'existence d'un marché actif, font l'objet d'une comptabilisation à la clôture en valeur de marché, valeur résultant de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes, dans le cas où l'écart est significatif. La valeur des pieds de vignes ne peut être mesurée de façon fiable séparément de la valeur de la terre. En conséquence, la vigne est valorisée aux coûts encourus.

Concernant la réévaluation des terres à vignes en Champagne, les valeurs de marché provenant de données officielles au regard des différentes transactions enregistrées sur la période sont exprimées sous forme de fourchettes de valeur. La valeur médiane ou la valeur haute est retenue selon les caractéristiques spécifiques de chaque parcelle, à savoir, la situation géographique, parcelles situées dans la Marne rassemblées autour d'un même village et formant un ensemble d'un seul tenant, l'âge de la vigne, ...

Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement par des experts indépendants en conformité avec les méthodes prescrites par l'IVCS (notamment la comparaison par rapport aux prix de marché d'actifs similaires et la capitalisation du revenu locatif).

L'écart entre le coût historique et la juste valeur est inscrit dans les autres éléments de résultat global, puis stockés dans les capitaux propres, en "Réserves de réévaluation". Lors de la réévaluation, des immobilisations corporelles, le Groupe a opté pour une déduction du cumul des amortissements de la valeur brute de l'actif. Ainsi la valeur nette est alors retraitée pour obtenir le montant réévalué.

Conformément au modèle de la réévaluation, les actifs sont amortis sur la durée d'utilité résiduelle.

En cas d'évaluation à la baisse, la contrepartie de cette diminution sera constatée dans les autres éléments du résultat global dès lors qu'il existe un solde créditeur positif dans la réserve de réévaluation au titre de cet actif. Au-delà, elle doit être comptabilisée en charges. Si la juste valeur devient inférieure au coût d'acquisition amorti, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Autres actifs corporels : application du modèle du coût pour tous les biens relevant des catégories concernées ; coût historique correspondant au coût d'acquisition d'origine diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Par ailleurs, il convient de noter les points complémentaires suivants au sujet des immobilisations corporelles :

- Les biens constitués de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes font l'objet d'un suivi par composant et d'un amortissement sur leur durée d'utilisation.
- Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	10 à 150 ans
✓ Vignes (plantations et aménagements)	25 à 40 ans
✓ Installations d'élevage du vin	15 à 30 ans
✓ Installations techniques	4 à 15 ans
✓ Matériels ou outillages	4 à 10 ans
- Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.
- Application de la Norme IFRS 16 relative aux contrats de location est détaillée au paragraphe 5.13.

5.7. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les immobilisations destinées à être cédées ne sont plus amorties à compter de la date de décision de cession.

5.8. Autres actifs non courants

Ce poste comprend principalement des participations détenues par le Groupe ainsi que des dépôts et garanties versés.

Les instruments de capitaux propres, tels que définis par la Norme IFRS 9, sont comptabilisés à la juste valeur par résultat.

5.9. Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS36 – « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de sortie. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des marques.

Les résultats des tests réalisés sont présentés en Note 13 « Ecart d'acquisition », Note 14 « Immobilisations incorporelles » et Note 15 « Immobilisations corporelles ».

5.10. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations courantes.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

- Cas général :

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de la juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

- Instruments de couverture :

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ✓ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêts ou de change,
- ✓ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place,
- ✓ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ✓ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- ✓ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des autres éléments du résultat global, la variation de la juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 13, la ventilation des actifs et passifs financiers est donnée en note 22, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Risque de Change

Les instruments de couverture contre le risque de change utilisés par le Groupe sont des instruments dits "classiques". Du fait de la position de Vranken-Pommery Monopole, exportateur en devises, il s'agit de ventes à terme.

Dans le respect des normes IFRS, ces dérivés de change sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice, ces revalorisations sont enregistrées nettes d'impôts différés.

Il est effectué une distinction entre la couverture des flux de trésorerie futurs et la couverture des en-cours à la clôture de l'exercice. En cas de couverture des en-cours figurant au bilan, les écarts de conversion sont constatés en résultat financier.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

Risque de Taux

L'endettement du Groupe est composé à 47% d'emprunts à taux fixes au 30 juin 2025. Les crédits de vieillissements destinés à financer les stocks sont à taux variables.

Le risque de taux d'intérêts est couvert par des instruments classiques de type Swap et Collar.

La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des capitaux propres, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

5.11. Stocks et en-cours

Valorisation

Conformément à la norme IAS 2 – « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

Les matières premières et les produits finis achetés sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Il incorpore l'ensemble des frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus, est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marchés et le cas échéant de sources d'informations externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux directs...).

Conformément à la norme IAS 41, la vendange issue des raisins produits par le Groupe est évaluée en valeur de marché.

Vins bloqués de Champagne des vendanges de 2014 à 2024 :

Les vins bloqués sont constitués par la différence entre les volumes récoltés dans la limite de l'AOC Champagne (autrement appelé mise en marché) et le rendement de base. Dans le cadre de la réglementation du CIVC, ils peuvent être rendus disponibles pour intégrer le processus de fabrication pour faire face notamment à une mauvaise récolte ou à des prévisions de ventes en augmentation.

Compte tenu du volume et de la qualité de la récolte, ont été soumis à une mesure de mise en réserve qualitative, tous les raisins revendiqués en appellation Champagne :

- de la récolte 2014, obtenus au-delà du rendement de base de 10 100 kg/ha et dans la limite de 13 200 kg/ha,
- de la récolte 2015, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2016, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 12 800 kg/ha,
- de la récolte 2017, obtenus au-delà du rendement de base de 10 300 kg/ha et dans la limite de 13 400 kg/ha,
- de la récolte 2018, obtenus au-delà du rendement de base de 10 800 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2019, obtenus au-delà du rendement de base de 10 200 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2020, obtenus au-delà du rendement de base de 8 000 kg/ha et dans la limite de 15 000 kg/ha,
- de la récolte 2021, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2022, obtenus au-delà du rendement de base de 12 000 kg/ha et dans la limite de 16 500 kg/ha,
- de la récolte 2023, obtenus au-delà du rendement de base de 11 400 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2024, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha.

5.12. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur prix de transaction. La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

L'application de la norme IFRS 9 précise les règles de décomptabilisation des contrats de cession de créances. Le Groupe maintient à l'actif du bilan les créances cédées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents n'est pas transférée.

5.13. Contrats de location

Les contrats de location, qu'il s'agisse de locations financement ou de locations simples, sont inscrits à l'actif selon les principes de la norme IFRS 16.

Ainsi, les postes bilantiels incluent des actifs non courants correspondant aux droits d'usage des biens loués et la dette financière correspondant à la valeur actualisée des loyers. Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par un amortissement du droit d'usage et les intérêts sur la dette de loyer.

Le groupe a choisi d'appliquer les exemptions suivantes proposées par la norme :

- contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ;
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 000 USD.

Par ailleurs, ont été exclus du champ d'application de la norme les contrats de location des lors qu'il y a :

- une rémunération basée sur des éléments variables. Les baux ruraux ayant la forme de métayage sont donc exclus.
- l'existence d'un droit substantiel de substituer l'actif par le bailleur.

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain (ou non).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer correspond au taux d'intérêt marginal déterminé en fonction de la nature de l'actif loué, du pays du preneur et de la durée du contrat. Le taux implicite n'est appliqué que pour les contrats hors immobilier dès lors que la documentation juridique précise ce taux.

Les principaux contrats de location retraités selon les principes de la norme IFRS 16 sont des baux ruraux de type fermage, des baux commerciaux et des locations à moyen terme de véhicules à destination des équipes commerciales.

5.14. Impôts différés

Le Groupe appliquant la norme IAS 12 (Impôts exigibles et différés), des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporaires. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts sont enregistrés dans la mesure où il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en autres éléments du résultat global, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice où ces changements de taux ont été adoptés.

Les positions d'impôts différés sont compensées au sein de chaque groupe fiscal.

5.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

5.16. Engagements envers le personnel

Les salariés du Groupe perçoivent des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, ainsi que des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision au bilan. Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de prime à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture des frais médicaux.

A chaque clôture annuelle des comptes et conformément à la norme IAS 19 révisée (Avantages au personnel), les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuariaire indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Les écarts actuariels dégagés lors du calcul des différents engagements sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Suite à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel, le Groupe a choisi de ne tenir compte, dans l'évaluation des engagements sociaux, que des indemnités de départ à la retraite dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ces engagements à la clôture sont :

- âge du départ à la retraite : 67 ans,
- évolution des salaires : 2,00 %,
- taux de charges sociales : 35,80 % à 46,28 % selon les sociétés,
- taux d'actualisation : 3,40 %,
- taux de revalorisation des médailles du travail : 1,00 %,
- taux de revalorisation des frais médicaux : 1,50 %.

5.17. Emprunts et dettes financières

Ce poste est constitué en grande partie par des crédits de vieillissement. Le poste concours bancaires regroupe quant à lui, les mobilisations de créances, financement de stock de produits finis et découverts autorisés.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ceux couverts par des instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des instruments financiers.

L'endettement financier net est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond au calcul suivant :

- Emprunts et dettes bancaires (non courant)
- + Emprunts et concours bancaires (courant)
- + Passifs financiers courants
- Trésorerie
- Actifs financiers courants
- Avances consenties en Comptes courants d'associés

Cette définition est inchangée dans le Groupe depuis 2014. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, et l'application de la Norme IFRS 16, les dettes liées aux contrats de location simple sont désormais intégrées dans l'endettement financier net. Toutefois, la documentation des principaux contrats de financement prévoit cependant que les effets de cette norme comptable soient neutralisés.

5.18. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

5.19. Informations fiscales

La société Vranken-Pommery Monopole a constitué, à compter du 1^{er} Janvier 1999, un groupe fiscal avec l'ensemble des sociétés françaises du périmètre détenues à plus de 95%.

Les filiales intégrées constatent l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées bénéficient à la société mère.

6. Présentation de l'information financière

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué de ventes de produits finis ou semi-finis et de prestations de services en lien avec les activités viticoles du groupe.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits provenant de la vente de produits finis ou semi-finis sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ou mis à disposition ;
- le prix de vente est fixé ou déterminable ;
- le recouvrement du prix de vente est effectif ou attendu.

Les dépenses relatives au référencement des produits ou correspondant à des participations publicitaires et mandats logistiques avec nos distributeurs sont constatées en déduction du chiffre d'affaires.

Les prestations sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

6.2. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous, issues du reporting interne, sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré en deux principaux secteurs, l'activité Champagne restant prépondérante :

- la production et la commercialisation des vins de Champagne et de Porto (Périmètre historique),
- la production et la commercialisation des vins des Sables et de Provence.

6.3. Autres Produits et Charges

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant affecter la lisibilité de la performance courante sont classées en "Autres produits" et "Autres charges". Ces lignes comprennent notamment :

- les indemnités non récurrentes,
- les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie)

La trésorerie telle qu'elle apparaît dans le tableau des flux de trésorerie est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles diminuées des concours bancaires courants. Les équivalents de trésorerie sont constitués de produits monétaires évalués à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes. Les charges financières sont présentées en diminution de la marge brute d'autofinancement pour présenter distinctement les opérations d'exploitation des opérations de financement.

6.5. Résultat des sociétés mises en équivalence

Conformément à la norme IAS1.82 relative à la présentation du résultat net dans les états financiers, la quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence est présentée distinctement dans l'état du résultat net.

Notes sur les comptes consolidés au 30 juin 2025

Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	06/2025	06/2024	12/2024
Production vendue de biens et marchandises	43 712	60 598	104 310	104 775	296 223
Prestations de services et autres	4 700	316	5 016	4 776	7 781
CHIFFRE D'AFFAIRES	48 412	60 914	109 326	109 551	304 004

La répartition du chiffre d'affaires par segment opérationnel est présentée en Note 31.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Zone Géographique en K€	06/2025	06/2024	12/2024
France	48 412	40 666	125 009
Europe	39 325	40 835	114 354
Pays Tiers	21 589	28 050	64 641
Total	109 326	109 551	304 004

Un client représente 17,7 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2025.

Note 2. Achats consommés

Détermination des Achats consommés en K€	Note Annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Achats de Matières Premières et Marchandises		60 936	49 652	152 808
Autres Achats et Charges Externes		27 640	29 150	65 389
Variation de stocks	17	-21 730	-13 518	-3 047
ACHATS CONSOMMES		66 846	65 284	215 150

Détermination de la Valeur Ajoutée en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Chiffre d'affaires	109 326	109 551	304 004
Achats consommés	-66 846	-65 284	-215 150
VALEUR AJOUTÉE	42 480	44 267	88 854

Note 3. Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	06/2025		06/2024		12/2024	
	KPMG	Auditis	Forvis Mazars	Audit & Stratgy	Forvis Mazars	Audit & Stratgy
Honoraires relatifs à la mission de certification	89	93	109	59	244	140
Honoraires relatifs à d'autres prestations	-	-	33	3	63	3
Total	89	93	142	62	307	143

Note 4. Charges de personnel

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Salaires & traitements	14 728	15 913	27 835
Charges sociales	5 543	5 405	10 274
Engagements sociaux hors effets des renégociations	-222	-537	129
Participation des salariés & Intéressement	389	503	743
Total	20 438	21 284	38 981

Au titre de leur mandat pour le 1^{er} semestre 2025, la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 59 K€.

EFFECTIF MOYEN - Répartition France - Etranger	06/2025	06/2024	12/2024
France	484	547	479
Etranger	146	160	155
Total	630	707	634

EFFECTIF MOYEN - Répartition par catégorie	06/2025	06/2024	12/2024
Ouvriers	325	386	319
Employés	77	85	83
Agents de maîtrise	72	78	76
Cadres	156	158	156
Total	630	707	634

Note 5. Autres Produits et Charges d'exploitation

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Subventions d'exploitation	976	1 339	1 836
Autres produits d'exploitation	415	1 084	1 587
Produits d'exploitation	1 391	2 423	3 423
Redevances de marques et autres droits	80	67	121
Jetons de présence	63	69	146
Créances irrécouvrables	22	79	173
Autres charges d'exploitation	139	252	218
Charges d'exploitation	304	467	658
Total	1 087	1 956	2 765

Pour rappel, le Groupe a reçu 608 K€ d'indemnités d'assurance comptabilisés en autres produits d'exploitation en 2024.

Note 6. Impôts et taxes

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Impôts et taxes sur rémunération	274	335	637
Autres impôts et taxes : CET, IFA, Taxes Foncières, Régie,...	2 423	2 347	2 706
Total	2 697	2 682	3 343

Note 7. Reprises de provisions

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Créances	75	80	228
Stocks	615	519	520
Autres produits d'exploitation	38	-	93
Total	728	599	841

Note 8. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Immobilisations	6 660	7 166	13 462
Amortissements	6 660	7 166	13 462
Créances	37	131	276
Stocks	610	500	615
Divers	8	7	50
Provisions	655	638	941
Total	7 315	7 804	14 403

Note 9. Autres Produits et Charges

En K€	06/2025 Charges	06/2025 Produits	06/2024 Charges	06/2024 Produits	12/2024 Charges	12/2024 Produits
Sur immobilisations (cessions, rebut, résiliation de contrats de location)	364	239	334	406	525	1 582
Sur provisions, litiges, indemnités et ruptures de contrats	92	45	388	-	494	10
Autres	-	-	-	-	1 170	-
Total	456	284	722	406	2 189	1 592

Les autres charges correspondent aux coûts générés en France et en Europe au titre de la réorganisation de l'activité commerciale, de litiges commerciaux et sociaux, initiés au cours d'exercices antérieurs.

Ventilation par zone d'implantation géographique - En K€	06/2025 Charges	06/2025 Produits	06/2024 Charges	06/2024 Produits	12/2024 Charges	12/2024 Produits
France	410	246	641	391	2 065	1 535
Europe	3	38	81	15	124	57
Autres	43	-	-	-	-	-
Total	456	284	722	406	2 189	1 592

Note 10. Produits et Charges financiers

En K€	06/2025 Charges	06/2025 Produits	06/2024 Charges	06/2024 Produits	12/2024 Charges	12/2024 Produits
Intérêts	14 909	554	16 310	692	33 332	1 202
Engagements sociaux	133	-	127	-	255	-
Différences de change	117	-7	2	105	42	114
Dotations / reprises de provisions et Autres	737	9	734	14	1 267	36
Total	15 896	556	17 173	811	34 896	1 352

Note 11. Impôts sur les résultats

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé	-1 667	-1 626	1 592
Taux théorique de l'impôt	25,83%	25,83%	25,83%
Montant théorique de l'impôt	-431	-420	411
Effet sur l'impôt théorique de :			
Evolution des taux d'impôts	2	-7	-12
Déficits reportables des exercices antérieurs ou non activés	95	-	371
Crédit d'impôts	-10	-81	-196
Différentiel de taux des filiales étrangères & différences permanentes	70	709	13
Taux effectif de l'impôt	16,41%	-12,37%	36,87%
Montant effectif de l'impôt	-274	201	587

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Impôt exigible	124	676	2 943
Impôt différé	-398	-475	-2 356
Total	-274	201	587

Note 12. Résultat par action

	06/2025	06/2024	12/2024
Résultat net part du Groupe en K€	-1 381	-1 860	915
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 937 085	8 937 085	8 937 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires autodétenues	52 611	56 444	54 778
Nombre moyen pondéré d'actions	8 884 474	8 880 641	8 882 307
Résultat par action En €	-0,16	-0,21	0,10

Résultat dilué

Il n'existe aucun instrument financier dilutif. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Note 13. Ecarts d'acquisition

Valeurs en K€	Brut
Au 01/01/2025	24 479
Nouveaux écarts	
Sorties d'écarts	
Virt poste à poste	-
Au 30/06/2025	24 479

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2024 est présenté en Note 15.

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Note 14. Marques et autres immobilisations incorporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2025	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2025
Marques	Brut	80 153				-3 156	76 997
	Prov.	-42					-42
	Net	80 111					76 955
Autres droits de propriété - non amort.		3 100					3 100
Autres droits de propriété amortissables	Brut	24 742	28		-473	257	24 554
	Amort.	-16 315	-156		377		-16 094
	Net	8 427	-128		-96	257	8 460
Autres incorporels - non amortissables *		3 266					3 266
Autres incorporels amortissables	Brut	18 262	50		-21	-464	17 827
	Amort.	-15 389	-242		12		-15 619
	Net	2 873	-192		-9		2 208
Total	Brut	129 523	78	-	-494	-3 363	125 744
	Amort.	-31 746	-398	-	389	-	-31 755
	Net	97 777	-320	-	-105	-3 363	93 989

* comprend principalement le fonds de commerce de Pommery pour 2 500 k€

Le virement de poste à poste de -3 156 K€ sur les marques correspond au reclassement de la marque Heidsieck & C° Monopole en actif destiné à être cédé (voir paragraphe 2. Faits marquants).

Valeurs nettes des Marques en K€	Au 30/06/2025
Champagne Charles Lafitte	29 786
Champagne Demoiselle	16 439
Champagne Pommery	13 684
Champagne Vranken - Diamant	830
Champagne Germain	3 811
Portos : Sao Pedro - Rozès - Grifo	12 209
Autres	196
Total	76 955

L'approche multicritères mise en œuvre au 31 décembre 2024 a conduit à confirmer la valeur des marques. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto, a fait l'objet de tests de dépréciation selon les méthodes du surprofit économique (permettant de déterminer une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie), et/ou du différentiel de marge (méthode usuellement utilisée en Champagne consistant à déterminer la différence de revenus par rapport à des produits sans marque équivalents).

Les calculs réalisés pour les méthodes du surprofit économique et du différentiel de marge s'appuient sur les données suivantes :

- ✓ année 2024 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2025 à 2028 (prévisions budgétaires établies en 2024 pour la période 2025-2028) ;

- ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul du surprofit économique est de 2,5 % pour le champagne et 2,75 % pour les vins du Portugal ;
- ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 8,2 % pour le champagne et 7,8 % pour le porto.

L'approche multicritère donne une fourchette de valeurs dans laquelle les valeurs nettes comptables des Marques s'inscrivent confirmant ainsi la valeur de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les marques du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2024, ces variations des principales hypothèses prises individuellement confirment les valeurs des marques tant pour le Champagne que le Porto.

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2024, est présenté en Note 15.

Note 15. Immobilisations corporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2025	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2025
Terrains	Brut	53 646		-4		417	54 059
	Amort.	-546	-87	4		84	-545
	Net	53 100	-87	-	-	501	53 514
Vignoble	Brut	253 334	1 108	-1 328		-70	253 044
	Amort.*	-17 004	-1 363	1 158		78	-17 131
	Net	236 330	-255	-170	-	8	235 913
Constructions	Brut	149 377	1 503	-224	-162	-1 608	148 886
	Amort.	-40 151	-2 629	181	133	1 522	-40 944
	Net	109 226	-1 126	-43	-29	-86	107 942
Sous-total Immobilier	Brut	456 357	2 611	-1 556	-162	-1 261	455 989
	Amort.	-57 701	-4 079	1 343	133	1 684	-58 620
	Net	398 656	-1 468	-213	-29	423	397 369
Installations techniques & matériel	Brut	119 783	1 910	-1 437	-58	-343	119 855
	Amort.	-82 656	-2 182	1 287	48		-83 503
	Net	37 127	-272	-150	-10	-343	36 352
Total	Brut	576 140	4 521	-2 993	-220	-1 604	575 844
	Amort.	-140 357	-6 261	2 630	181	1 684	-142 123
	Net	435 783	-1 740	-363	-39	80	433 721

(*) Amortissement des plantations

Le groupe est titulaire de contrat de locations tels que définis par la Norme IFRS 16 qui représentent :

Valeurs en K€		Au 01/01/2025	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2025
Vignobles	Brut	14 889				7	14 896
	Amort.	-4 380	-421				-4 801
	Net	10 509	-421	-	-	7	10 095
Constructions	Brut	22 058	338	-224	-162	-6	22 004
	Amort.	-13 282	-912	181	133		-13 880
	Net	8 776	-574	-43	-29	-6	8 124
Installations techniques et matériel	Brut	28 951	208	-284	1	-129	28 747
	Amort.	-25 891	-491	263			-26 119
	Net	3 060	-283	-21	1	-129	2 628
Total	Brut	65 898	546	-508	-161	-128	65 647
	Amort.	-43 553	-1 824	444	133	-	-44 800
	Net	22 345	-1 278	-64	-28	-128	20 847

Les terres à vignes comptabilisées selon le modèle de la réévaluation ont fait l'objet d'un test de valeur par des experts indépendants. La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2023.

Au cours de ce semestre, le groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur. Aucune réévaluation ou dépréciation n'a été constatée.

Les valeurs des actifs immobiliers selon le modèle du coût sont les suivantes :

Valeurs en K€		Au 01/01/2025	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2025
Terrains	Brut	26 466		-4		502	26 964
	Amort.	-1 795	-87	4			-1 878
	Net	24 671	-87	-	-	502	25 086
Vignoble	Brut	205 892	1 108	-1 328		8	205 680
	Amort.	-30 179	-1 363	1 158			-30 384
	Net	175 713	-255	-170	-	8	175 296
Constructions	Brut	138 642	1 503	-224	-162	-86	139 673
	Amort.	-68 136	-2 139	181	133		-69 961
	Net	70 506	-636	-43	-29	-86	69 712
Sous-total Immobilier	Brut	371 000	2 611	-1 556	-162	424	372 317
	Amort.	-100 110	-3 589	1 343	133	-	-102 223
	Net	270 890	-978	-213	-29	424	270 094

Tests de dépréciation

L'ensemble des actifs non courants a fait l'objet de tests de dépréciation par le groupe au 31 décembre 2024 selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

- Les calculs réalisés s'appuient sur les données suivantes :
 - ✓ année 2024 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
 - ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2025 à 2029 (prévisions budgétaires établies en 2024 pour la période 2025-2029) ;
 - ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul est de 2,5 % pour le champagne et 2,75% pour les vins du Portugal ;
 - ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,6 % pour le champagne et 6,3 % pour les vins du Portugal.

Les tests effectués confirment les valeurs de ces actifs.



- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les actifs non courants du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
- ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2024, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables pour le Champagne et les vins du Portugal.

Note 16. Autres actifs non courants

Valeurs en K€	Au 01/2025	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Autres variations	Au 30/06/2025
Titres de participation	714		-1			713
Autres titres immobilisés	5 448	4				5 452
Autres immobilisations financières	13 752	528	-2 453	-16		11 811
TOTAL	19 914	532	-2 454	-16	-	17 976

A noter qu'il figurait parmi les actifs courants au 31 décembre 2023 une créance d'une valeur nominale de 12 M€ hors taxes de Vranken-Pommery Production envers la société Henry Vasnier (correspondant aux factures du 31 décembre 2023 et antérieures). Cette créance portant intérêt a été convertie le 15 avril 2024 en créance obligataire comptabilisée en actifs non courants au 31 décembre 2024. Son remboursement est garanti par une caution de Compagnie Vranken. La valeur résiduelle de cette créance s'élève à 9,6 M€ au 30 juin 2025 et la part à moins d'un an s'élève à 2,4 M€.

Sociétés non consolidées - Valeurs des titres en K€		Au 30/06/2025
SADEVE SA	Pourcentage de détention de l'ordre de 6,6 % Aucun contrôle, ni pouvoir	635
SICA Essor Champenois	Société d'intérêt collectif agricole	23
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	Pourcentage de détention à 17,57 % Importance négligeable	43
AGROGARANTE - Mutua SA	Pourcentage de détention négligeable	10
CSGV	Pourcentage de détention négligeable	2
Total		713

Titres mis en équivalence en K€	06/2025	06/2024	12/2024
A l'auberge Franc Comtoise	539	699	622
SAS VPHV	514	490	463
Quote-part dans les capitaux propres	1 053	1 189	1 085
A l'auberge Franc Comtoise	-83	-59	-136
SAS VPHV	52	1	-42
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-31	-58	-178

Les données concernant l'Auberge Franc Comtoise et VPHV ne sont pas communiquées compte tenu de leur caractère non significatif au niveau du groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE.

Note 17. Stocks

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Matières premières	62 145	51 275	124 895
En-cours de production	525 395	526 405	452 670
Produits intermédiaires & finis	91 832	91 165	81 214
Dépréciations	-610	-502	-615
Total	678 762	668 343	658 164

En K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Début de période		658 164	654 884	654 884
Variation de stocks	2	21 730	13 518	3 047
Ecart de conversion		-1 137	-78	327
Evolution des dépréciations		5	19	-94
Fin de période		678 762	668 343	658 164

L'impact de la mise en valeur de marché des raisins provenant des vignobles du Groupe se décompose comme suit :

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Incidence sur le stock	14 259	14 707	15 047
Incidence sur le résultat	-787	-825	-485
Fiscalité différée	242	221	169
Incidence nette sur le résultat	-545	-604	-316

Note 18. Clients & comptes rattachés

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Brut	29 408	28 888	53 888
Dépréciations	-2 193	-2 236	-2 232
Total	27 215	26 652	51 656

Les créances clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an.

Le montant des créances cédées au 30 juin 2025 se monte à 26 086 K€.



Risque de crédit

Les clients du Groupe peuvent naturellement engendrer un risque financier notamment lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes de trésorerie ou à une procédure collective de type redressement ou liquidation judiciaire.

Pour ces raisons, et afin de garantir au mieux le recouvrement des créances, le Groupe a souscrit des contrats d'assurance-crédit auprès de la COFACE, pour l'ensemble de ses marchés.

En outre, les dix premiers clients représentent 44,1 % du chiffre d'affaires.

Les créances échues non réglées font l'objet d'une dépréciation en cas de risque de non-recouvrement.

Note 19. Autres actifs courants

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Avances et acomptes versés sur commandes	6 631	7 655	7 220
Fournisseurs débiteurs	433	474	504
Personnel et comptes rattachés	85	77	144
Organismes sociaux	36	92	13
Autres créances	2 469	2 446	5 277
Comptes courants d'associés	4 914	2 569	4 158
Etat	15 316	14 371	14 167
Dépréciation	-36	-36	-36
Autres créances	23 217	19 993	24 227
Charges constatées d'avance diverses	5 211	4 602	4 669
Comptes de régularisation	5 211	4 602	4 669
Total	35 059	32 250	36 116

Note 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Disponibilités	7 674	6 216	15 767
Total	7 674	6 216	15 767

Les disponibilités sont principalement composées de comptes bancaires.

Risque de Liquidité

La capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers est surveillée par la Direction Financière. La liquidité repose sur le maintien de disponibilités, de facilités de crédit confirmées, d'opérations de cession de créances et sur la mise en place de crédits de vieillissement afin de permettre le financement du vieillissement des vins.

Afin d'optimiser la gestion de ses disponibilités de manière centralisée, la société Vranken-Pommery Monopole a conclu avec l'ensemble de ses filiales françaises une convention de trésorerie.

Cette convention permet à Vranken-Pommery Monopole de centraliser la quasi-totalité des excédents disponibles des sociétés contrôlées.

Les filiales du Groupe peuvent également mettre en place des financements en fonction de leurs projets et/ou de leurs acquisitions. Il peut s'agir notamment d'achats de terres à vignes, ou d'équipements industriels. Sur les filiales étrangères, le Groupe privilégie dans la mesure du possible les financements locaux dans la devise concernée.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe renouvelle régulièrement l'ensemble de ses crédits de vieillissement bancaires.

La prochaine échéance obligataire de Vranken-Pommery Monopole est en juin 2026.

Note 21. Capitaux propres

Composition des capitaux propres en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Capitaux propres - part du groupe	391 453	405 521	401 604
Participations ne donnant pas le contrôle	5 025	5 355	5 075
Capitaux propres	396 478	410 876	406 679

Composition des capitaux propres (part du groupe) - K€	06/2025	06/2024	12/2024
Capital de la société mère	134 056	134 056	134 056
Primes	45 013	45 013	45 013
Réserves	213 765	228 312	221 620
Résultat de la Période	-1 381	-1 860	915
Total	391 453	405 521	401 604

Composition du capital en Volume	06/2025	Valeur nominale
A l'ouverture	8 937 085	15
Augmentation de Capital	-	-
Acquisition	-	-
Cession	-	-
A la clôture	8 937 085	15

Note 22. Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires

Evolution en K€	Au 01/01/2025	Nouveaux emprunts	Rembour-sements	Variation des financements à court terme	Ecart de conversion	Autres mouvements	Au 30/06/2025
Emprunts obligataires listés	155 000						155 000
Emprunts bancaires *	130 656	12 135	-11 587		-27	-127	131 050
Crédits de vieillissement	315 000						315 000
Financements à court terme	25 398			19 650			45 048
Concours bancaires	42 654			14 202			56 856
Autres dettes financières	2 834			-108			2 726
Comptes courants d'associés **	50 670			3 431		7 150	61 251
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	722 212	12 135	-11 587	37 175	-27	7 023	766 931
* dont contrats de location (IFRS 16)	19 593	546	-1 663		-27	-127	18 322
** dont dividendes à payer	-					7 150	7 150

Ventilation par échéances en K€	DETTES COURANTES		DETTES NON COURANTES		TOTAL
	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Emprunts obligataires	95 000		60 000		155 000
Emprunts bancaires *	25 644	67 272	38 134		131 050
Crédits de vieillissement	55 100	259 900			315 000
Financements à court terme	45 048				45 048
Concours bancaires	56 856				56 856
Autres dettes financières	2 619	10	97		2 726
Fonds de participation	-				-
Comptes courants d'associés	61 251				61 251
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	341 518	327 182	98 231		766 931
* dont contrats de location (IFRS 16)		2 945	8 659	6 718	18 322

Post clôture :

- Le Groupe a procédé au remboursement de son échéance obligataire de 50 M€ du 30 juillet 2025 avec la mise en place d'un nouveau financement bancaire. La prochaine échéance obligataire du groupe est en juin 2026.
- Le Groupe a anticipé le 31 juillet 2025 le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2026 pour la porter au 31/07/2027, et a procédé au renouvellement de 2 crédits de vieillissement de 17 M€ dont l'échéance a été portée au 31 juillet 2027, et de 20,1 M€ dont l'échéance a été portée au 31/07/2028, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.



Endettement financier net K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Emprunts et dettes bancaires (non courant)	22	425 413	545 879	482 433
Emprunts et concours bancaires (courant)	22	341 518	192 419	239 779
Endettement du groupe		766 931	738 298	722 212
Comptes courants d'associés débiteurs	19	-4 914	-2 569	-4 158
Actifs et Passifs financiers courants	29	1 871	-	2 000
Trésorerie	20	-7 674	-6 216	-15 767
Endettement financier net		756 214	729 513	704 287

Trésorerie nette	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Concours bancaires	22	-56 856	-46 541	-42 654
Trésorerie	20	7 674	6 216	15 767
Trésorerie nette		-49 182	-40 325	-26 887

Risque d'exigibilité

Plusieurs emprunts souscrits par le groupe Vranken-Pommery Monopole sont assortis de clauses pouvant déclencher une exigibilité anticipée, en fonction du respect de ratios financiers calculés au niveau consolidé vérifiés lors de chaque clôture annuelle.

Emprunts obligataires :

Le Groupe a cherché au cours de ses dernières émissions obligataires à harmoniser progressivement l'ensemble de ses covenants financiers afin d'en faciliter la gestion et le suivi, mais aussi et surtout de respecter l'égalité de traitement entre les différents souscripteurs, qu'ils soient investisseurs institutionnels ou particuliers.

L'ensemble des emprunts obligataires du groupe sont aujourd'hui soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Le Montant Défini a été déterminé en fonction des différentes émissions obligataires de la manière suivante :

- Emprunt obligataire de 50.000 K€ 276.600 K€
- Emprunt obligataire de 145.000 K€ 279.200 K€

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2024, ces ratios étaient tous respectés.



Le 15 décembre 2021, le groupe a mis en place un emprunt obligataire de 60.000 K Euros.

Cet emprunt obligataire est soumis au ratio suivant :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.

- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2024, ce ratio était respecté.

Emprunts bancaires :

Concernant les emprunts bancaires, un crédit de vieillissement pour un montant total de 10.000 K€ fait l'objet d'un covenant pouvant déclencher l'exigibilité en cas de non-respect. Ainsi, la valeur telle que reprise dans les comptes du groupe des stocks de vins et/ou autres actifs immobilisés laissés libres de garantie doit avoir une valeur équivalente à trois fois le Crédit.

Ce ratio était respecté au 31 décembre 2024.

Un crédit de vieillissement d'un montant de 10.000 K€ est assorti de deux covenants financiers dont le non- respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée. Il s'agit des ratios suivants :

- R1 : Fonds Propres / Total Bilan > 20%
- R2 : Dette Financière Nette / Actifs Consolidés < 80%

Au 31 décembre 2024, ces deux ratios étaient respectés.

Pour le reste de l'endettement, il n'y a pas de covenant particulier susceptible d'entraîner l'exigibilité anticipée, en dehors de ceux figurant habituellement dans les contrats de prêts, tels que :

- défaut de paiement à bonne date des échéances,
- cessation ou cession de tout ou partie significative de l'activité.

Par ailleurs, toute référence faite à un niveau de gearing dans certains emprunts oblige le Groupe à prendre toutes les mesures pour se maintenir dans le ratio convenu et, le cas échéant, le rétablir.

Risque de taux

L'endettement du groupe au 30 juin 2025 est composé à 69,03% d'emprunts et dettes à taux fixe en tenant compte des couvertures de taux et 46,86% sans prise en compte de ses couvertures. Les emprunts et dettes à taux variable sont indexés principalement sur l'Euribor 1 mois. Le groupe utilise, dans sa gestion du risque de taux d'intérêts, les instruments financiers tels que SWAP et COLLAR en fonction de la situation et des perspectives du marché des taux d'intérêts.

La moyenne des Euribor 1 mois constatée à fin juin 2025 s'élève à 2,35% (source Banque de France).

Les contrats actifs au 30 juin 2025 se décomposent comme suit :

En k€	06/2025	06/2024	12/2024
COLLAR	-	-	-
SWAP	170 000	-	170 000
Total	170 000	-	170 000

Le Groupe se limite à des utilisations dans le cadre strict de ses besoins.



Au 30 juin 2025, le Groupe dispose de couvertures de taux à hauteur de 42% de son endettement financier à taux variable, constitué presque exclusivement des crédits de vieillissement.

En ce qui concerne les instruments financiers en cours au 30 juin 2025, les niveaux de couverture de taux sont les suivants :

Couverture de type SWAP	En k€
Taux fixe inférieur à 2%	0
Taux fixe compris entre 2 % et 4 %	170 000

Les échéances et la juste valeur des instruments dérivés de taux détenus au 30 juin 2025 se décomposent ainsi :

Années d'échéance - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Contrats échus à moins d'un an	-	-
Contrats à échéances à plus d'un an	170 000	-1 871

Au 30 juin 2025, les travaux relatifs à la documentation de la relation de couverture réalisés par le groupe dans le cadre d'IFRS 9 ont conclu à la répartition suivante :

Relation de couverture - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Satisfaisante	170 000	-1 871
Non satisfaisante	-	-

Risque de Change

La part du chiffre d'affaires au 30 juin 2025 réalisée en devises est de 10,7 %.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe d'une variation de 5 % du cours des devises après prise en compte des couvertures serait de 631 K€. Cet impact reste théorique car le Groupe rappelle qu'en cas de variation d'une devise, sa politique tarifaire serait revue pour prendre en compte cette variation et la répercuter sur ses distributeurs.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2025
ACTIFS :				
Titres de participation non consolidés	3	713		713
Autres actifs financiers non courants			5 452	5 452
Autres immobilisations financières			11 811	11 811
Créances clients			27 215	27 215
Comptes courant d'exploitation et autres créances			29 848	29 848
Actifs financiers courants	2			-
Trésorerie			7 674	7 674
Total des actifs financiers		713	82 000	82 713

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.



En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2025
PASSIFS :				
Dettes financières courantes et non courantes			766 931	766 931
Autres passifs non courants			-	-
Dettes fournisseurs			63 941	63 941
Dettes fiscales			5 437	5 437
Autres passifs courants			14 280	14 280
Passifs financiers courants	2	1 871		1 871
Total des passifs financiers		1 871	850 589	852 460

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

Le groupe n'a pas identifié d'ajustements au titre du risque de contrepartie (risque de non-recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2024 et 2025. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Le groupe utilise la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur (voir note 5.10 des Principes comptables et méthodes d'évaluation). Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les dérivés de change et de taux (cf note 29), qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur sont constatées en résultat pour la part non efficace (cf note 10), la part efficace étant quant à elle imputée sur les capitaux propres.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les Créances clients. Elles sont constatées uniquement en résultat.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Evolution des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Actifs financiers	Passifs financiers	Flux sans incidences sur la trésorerie
Début de période	714	-2 000	
Variation de la Juste valeur par résultat	-	-	-
Variation de la Juste valeur par les capitaux propres	-	129	129
Autres variations	-1	-	
Fin de période	713	-	1 871

Décomptabilisation des actifs financiers et passifs financiers

Le groupe a décomptabilisé sur l'exercice :

- les créances et les dettes de TVA sur opérations réciproques pour un montant de 8 172 K€ compte tenu de la convention de consolidation TVA existante au sein du groupe ;
- les créances cédées (Note 18) lorsqu'elles répondent aux critères décrits en note 5.12 des Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Note 23. Provisions pour retraites et avantages au personnel

En K€	Note annexe	06/2025	06/2024	12/2024
Début de période		8 387	8 666	8 666
Réévaluation en autres éléments du résultat global		-	-	-612
Charges & Produits opérationnels du compte de résultat	4	-222	-537	129
Charges & Produits financiers du compte de résultat	10	133	127	255
Autres variations		-2	-	-51
Fin de période		8 296	8 256	8 387

Analyse de la situation financière :

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Engagement brut	8 365	8 321	8 455
Actifs de couverture	-69	-65	-68
Provision comptable	8 296	8 256	8 387
Indemnités de fin de carrière	3 471	3 507	3 595
Couverture des frais médicaux	4 623	4 534	4 576
Médailles du travail	202	215	216

Analyse des charges des régimes :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2025	06/2024	12/2024
Coût des services rendus	59	46	1	106	-279	550
Prestations versées	-234	-76	-18	-328	-258	-421
Composante opérationnelle de la charge	-175	-30	-17	-222	-537	129
Composante financière de la charge	53	77	3	133	127	255
TOTAL	-122	47	-14	-89	-410	384



Ecarts actuariels générés pour la période sur les régimes postérieurs à l'emploi :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2025	06/2024	12/2024
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	-	-	-	-	-	4
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	-	-	-	-	-	-211
Ecarts d'expérience	-	-	-	-	-	-405
TOTAL des réévaluation en autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-612

L'ensemble des avantages au personnel a fait l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant au 31 décembre 2024.

Note 24. Impôts différés

	06/2025	06/2024	12/2024
En K€	ID	ID	ID
Impôts différés actifs	881	1 122	229
Impôts différés passifs	-66 170	-71 424	-66 067
Impôts différés nets	-65 289	-70 302	-65 838

Détail des impôts différés :	06/2025	06/2024	12/2024
En K€	ID	ID	ID
Déficits reportables	4 772	3 721	3 797
Décalage temporaire	-817	-838	-1 043
Actifs immobilisés	-68 322	-71 139	-68 601
Actifs Biologiques	-3 416	-3 606	-3 658
Instruments financiers	483	-	516
Engagements envers le Personnel	1 988	1 960	2 008
Eliminations des marges en stocks	2 758	3 080	3 918
Contrats de Locations	-654	-743	-706
Amortissements dérogatoires	-	-	-
Charges à étaler & Divers	-2 081	-2 737	-2 069
Impôts différés nets	-65 289	-70 302	-65 838

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Début de période	-65 838	-70 820	-70 820
Variation par le résultat	398	475	2 356
Variation par les capitaux propres	-34	-	2 614
Ecarts de conversion	185	43	12
Reclassement en passifs destinés à être cédés			
Fin de période	-65 289	-70 302	-65 838

Note 25. Fournisseurs & comptes rattachés

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Fournisseurs & comptes rattachés	63 941	67 931	100 959
Total	63 941	67 931	100 959

Les fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 26. Provisions

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Début de période	283	281	281
Dotations	-	-	2
Reprises	-38	-	-
Autres	-	-	-
Fin de période	245	281	283
Soit : Risques de change & Couverture de taux			
Risques s/Créances courantes	245	281	283

Note 27. Dettes d'impôts

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Dettes fiscales	5 437	5 351	11 320
Total	5 437	5 351	11 320

Les dettes d'impôts sont à échéance de moins d'un an.

Note 28. Autres passifs courants

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Avances et acomptes reçus	5 796	6 610	13 729
Dettes sociales	7 399	7 338	7 428
Divers	1 085	806	1 528
Autres dettes	8 484	8 144	8 956
Produits constatés d'avance	316	365	378
Comptes de régularisation	316	365	378
Total	14 596	15 119	23 063

Les autres passifs courants sont à échéance de moins d'un an.

Risques prud'homaux

Les passifs constatés en la matière sont déterminés sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés et sont inscrits en dettes sociales.

Note 29. Actifs et passifs financiers courants

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Actifs financiers courants	-	-	-
Passifs financiers courants	-1 871	-	-2 000
Total	-1 871	-	-2 000

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Couvertures de Taux	-1 871	-	-2 000
Couvertures des Devises	-	-	-
Total	-1 871	-	-2 000

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Début de période	-2 000	-	-
Variation par le résultat	-	-	-
Variation par les capitaux propres	129	-	-2 000
Fin de période	-1 871	-	-2 000

Ventilation par échéances en k€	06/2025	06/2024	12/2024
- 1 an	-	-	-
de 1 an à 5 ans	-1 871	-	-2 000
Total	-1 871	-	-2 000

Note 30. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Avals & cautions	91	89	91
Intérêts sur emprunts non échus	38 472	34 106	37 545
Total Engagements financiers donnés	38 563	34 195	37 636

Dettes garanties par sûretés réelles données en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Dettes garanties par sûretés réelles (stock de vins de champagne)	335 090	316 485	328 220
Dettes garanties par sûretés réelles (immobilisations incorporelles)	-	-	-
Dettes garanties par sûretés réelles (autres actifs)	10 617	31 550	15 554
Total Dettes garanties par sûretés réelles	345 707	348 035	343 774

Engagements financiers reçus en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Avals & cautions	5 000	5 245	5 064
Total Engagements financiers reçus	5 000	5 245	5 064

Engagements réciproques

- Engagements en matière d'approvisionnement

Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins.

Ces engagements portent sur des surfaces : dès lors le caractère aléatoire de la vendange tant au niveau de rendement en appellation que des prix ne permet pas d'en donner une estimation fiable.

- Vins bloqués

Ces engagements portent sur des hectolitres de vins de champagne constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives. Leur valeur sera fixée à la date où ces vins feront l'objet d'une décision de déblocage.

L'estimation actuelle de la valeur des vins bloqués nous paraît difficile à mettre en œuvre de façon raisonnable compte tenu de l'ignorance de cette date.

Nous ne connaissons ni le prix de la dernière vendange avant le déblocage, ni la négociation qui permettra de les valoriser.

Note 31. Secteurs Opérationnels

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Activité en K€	06/2025	%	06/2024	%	12/2024	%
Champagne et autres	103 654	95%	103 810	95%	281 869	93%
Vins des Sables et de Provence	5 672	5%	5 741	5%	22 135	7%
Total	109 326	100%	109 551	100%	304 004	100%

Répartition du Résultat Opérationnel Courant consolidé par Activité en K€	06/2025	%	06/2024	%	12/2024	%
Champagne et autres	14 126	102%	15 384	102%	36 066	101%
Vins des Sables et de Provence	-281	-2%	-332	-2%	-333	-1%
Total	13 845	100%	15 052	100%	35 733	100%

Répartition des Marques et Autres Immobilisations Incorporelles nettes par Activité en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Champagne et autres	92 507	96 454	96 208
Vins des Sables et de Provence	1 482	1 392	1 569
Total	93 989	97 846	97 777

Répartition des Immobilisations Corporelles nettes par Activité en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Champagne et autres	235 825	235 405	237 266
Vins des Sables et de Provence	197 896	204 523	198 517
Total	433 721	439 928	435 783

Répartition des Immobilisations Financières nettes par Activité en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Champagne et autres	17 811	19 346	19 749
Vins des Sables et de Provence	165	165	165
Total	17 976	19 511	19 914

Répartition des Stocks par Activité en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Champagne et autres	649 882	637 336	635 397
Vins des Sables et de Provence	28 880	31 007	22 767
Total	678 762	668 343	658 164

Répartition des Investissements par Activité en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Champagne et autres	3 118	3 833	10 834
Vins des Sables et de Provence	2 013	7 226	10 997
Total	5 131	11 059	21 831

Note 32. Parties liées

Conformément à l'IAS 24, les informations relatives aux parties liées sont détaillées ci-après :

- Les relations entre les parties liées sont regroupées en 3 catégories :
 - ✓ le Groupe Compagnie Vranken, principal actionnaire de Vranken-Pommery Monopole,
 - ✓ les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence,
 - ✓ les administrateurs ou actionnaires, dirigeants, personnes physiques.

Toute transaction fait l'objet de facturation.

- Nature des flux :
 - ✓ Matières premières et Produits en cours : Raisins, moûts, vins clairs, bouteilles sur lattes
 - ✓ Produits finis : Champagne, Porto, Vins Listel, Autres vins et spiritueux
 - ✓ Prestations : Viticoles, vinicoles, industrielles, administratives, loyers, redevances, courtage et ducroire
 - ✓ Produits et charges financiers : Intérêts comptes courants
 - ✓ Rémunérations versées : Contrats de travail, mandats, avantages en nature, jetons de présence
- Composition des parties liées :
 - ✓ Sociétés du Groupe Compagnie Vranken, contrôlant la société Vranken-Pommery Monopole
 - ✓ Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 - ✓ Administrateurs, actionnaires et membres de la famille proche, directement ou indirectement au travers de sociétés.

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 Concernant les opérations avec la société A l'auberge Franc Comtoise SAS et la SAS VPHV, les sommes présentées correspondent uniquement aux opérations réalisées à partir de la mise en équivalence de ces sociétés.

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Chiffre d'affaires - Produits finis	18	24	42
Chiffre d'affaires - Prestations	-	3	3
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	85	87	177
Produits financiers	104	119	196
Autres achats, prestations et commissions	1 775	1 651	3 892
Charges de personnel et rémunérations versées	26	26	51
Compte courant d'associé créditeur	71	141	141
Passifs non courants	22	22	22
Passifs courants	2 593	2 016	1 518
Comptes courants d'associés débiteurs	4 893	2 548	4 137
Actifs courants	748	587	352

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec le Groupe Compagnie Vranken

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Chiffre d'affaires - Produits finis (y compris vente vendange)	7 961	3 569	10 582
Chiffre d'affaires - Prestations	3 372	3 197	4 272
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	887	671	1 387
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	1 000
Produits financiers	243	361	605
Achats de matières premières, produits en cours et finis	19 513	21 261	27 863
Prestations de holding animatrice	1 544	1 524	3 222
Locations immobilières	58	44	269
Autres achats, prestations et commissions	97	166	1 022
Charges de redevances de marques	40	51	69
Charges financières	1 756	760	2 334
Comptes courants d'associé créditeurs	59 089	50 564	50 516
Passifs liés aux contrats de location	4 408	4 545	4 912
Autres passifs non courants	84	82	82
Autres passifs courants	6 253	10 169	6 260
Comptes courants d'associés débiteurs	21	21	21
Actifs non courants	9 857	12 346	12 254
Actifs courants	13 495	11 079	12 067



Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec des personnes physiques, administrateurs ou actionnaires directement ou indirectement

En K€	06/2025	06/2024	12/2024
Chiffre d'affaires - Produits finis	1	2	54
Chiffre d'affaires - Prestations	90	33	107
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	11	11	23
Autres achats, prestations et commissions	169	321	690
Charges de personnel et rémunérations versées *	1 033	922	1 893
Charges de redevances de marques	14	17	51
Charges financières	-	1	1
Passif courant	159	226	351
Compte courant d'associé créditeur	19	12	13
Actif courant	262	311	336

(*) *Aucun des mandataires sociaux des sociétés du Groupe ne bénéficie de clauses parachute, ni de clauses de complément de retraite, au titre de leur mandat social, en dehors des clauses du droit du travail et des conventions collectives pour ceux d'entre eux qui bénéficient par ailleurs d'un contrat de travail. Les rémunérations des dirigeants ne sont composées que d'avantages court terme.*

En dépit de liens commerciaux avec certaines sociétés du Groupe Compagnie Vranken, aucune de celles-ci n'est intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Vranken-Pommery Monopole, étant donné que ces entités relèvent de services autonomes distincts, réalisent des opérations à des conditions de marché et que le Groupe Compagnie Vranken établit des comptes consolidés.

Note 33. Evènements postérieurs au 30 juin 2025

Comme indiqué en note 22, le Groupe a procédé au remboursement de son échéance obligataire de 50 M€ du 30 juillet 2025 avec la mise en place d'un nouveau financement bancaire. La prochaine échéance obligataire du groupe est en juin 2026. Le Groupe a également anticipé le 31 juillet 2025 le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2026 pour la porter au 31/07/2027, et a procédé au renouvellement de 2 crédits de vieillissement de 17 M€ dont l'échéance a été portée au 31 juillet 2027, et de 20,1 M€ dont l'échéance a été portée au 31/07/2028, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.

Compte tenu de son exposition limitée à moins de 4% du chiffre d'affaires consolidé sur le marché domestique américain, l'augmentation des droits de douanes a très peu d'impact sur l'activité du Groupe.

Note 34. Chiffres clés de la société mère

Compte de résultat - en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Chiffre d'affaires	116 441	121 344	311 569
Résultat d'Exploitation	576	898	3 034
Résultat Courant	4 342	5 835	6 025
Résultat Net	5 116	6 178	5 009

Bilan - en K€	06/2025	06/2024	12/2024
Capital social	134 056	134 056	134 056
Capitaux propres	281 079	285 236	284 109
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	96 897	96 902	96 755
Dettes financières auprès des établissements de crédit	47 438	42 539	41 272
Actif immobilisé	379 449	379 297	379 063
Total Bilan	608 205	610 865	627 101

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les Commissaires aux comptes

Reims, le 11 septembre 2025

KPMG SA

Herve MARTIN

Associé

Dijon, le 11 septembre 2025

AUDITIS

Yamna BENHADDA

Associée



**Attestation du responsable
du rapport financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Reims, le 11 septembre 2025

Nathalie VRANKEN

Directrice Générale

